

**Face A de la cassette #72.**

PD -Bonjour, nous sommes jeudi, le 22 mai, 21 mai pardon.

MD -Oui.

PD -Excusez. Nous reprenons l'enregistrement de l'interview de Monsieur Jean Kambanda. Où nous avons cessé hier, à savoir les pressions des officiers sur le gouvernement. Auparavant on doit faire comme habituellement, vous avise des, de vos droits. Alors, l'avis des droits du suspect. Avant de répondre à nos questions vous devez comprendre vos droits. En vertu des articles 42 et 43 du règlement de preuve et de procédure du Tribunal pénal international pour le Rwanda, nous devons vous informer que notre entretien est présentement enregistré et que vous avez les droits suivants: 1, vous avez le droit d'être assisté d'un avocat de votre choix ou d'obtenir les services d'un avocat sans frais si vous n'avez pas les moyens financiers de payer les services d'un avocat. 2, vous avez le droit d'être assisté d'un interprète sans frais, si vous ne pouvez pas comprendre la langue utilisée lors de l'entrevue. 3, vous avez le droit de garder le silence si vous le souhaitez. 4, toute déclaration que vous ferez sera enregistrée et pourra servir de preuve contre vous. 5, si vous décidez de répondre à nos questions sans la présence d'un avocat, vous pouvez arrêter l'entrevue en tout temps et requérir les services d'un avocat. Une partie qui s'appelle renonciation aux droits, j'aimerais que vous en fassiez la lecture à haute voix.

JK -J'ai lu ou on m'a lu dans une langue que je comprends l'énoncé de mes droits, je comprends l'étendue de mes droits, je comprends également que ce que je dis est présentement enregistré. Je comprends et je parle la langue utilisée lors du présent interrogatoire, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'interprète qui m'a été assigné. Je suis prêt à répondre à vos questions et à faire une déclaration. J'affirme en toute connaissance de cause que je ne désire pas d'avocat en ce moment. Aucune promesse ni menace ne m'a été faite et aucune pression n'a été exercée sur moi.

PD -Si vous acquiescez vous devez signer en bas.

MD -Alors Monsieur Kambanda vient de signer la renonciation aux droits, moi, Marcel Desaulnier je vais signer comme témoin à la date du 21-05-98.

PD -Pour les fins de l'enregistrement je demanderai à, aux personnes présentes ici de s'identifier s'il vous plaît.

JK -Jean Kambanda.

MD -Marcel Desaulnier.

PD -Pierre Duclos.

MD -Monsieur Duclos a signé comme témoin aussi.

PD -Nous avons fait la lecture hier du chapitre 8.4.14 ?

JK -Oui.

PD -Nous en étions à... à poser des questions pour apporter des précisions. Le but de la visite de Monsieur **Bagosora et Rusatira** c'était quoi ?

JK -J'ai expliqué hier que d'après moi leur but était de se faire nommer, l'un au grade de général pour ne pas entrer à la retraite, l'autre de se faire heu... d'avoir un décret qui annule sa mise en retraite afin de pouvoir éventuellement être nommé comme chef d'Etat-major ou en tous cas dans l'Etat-major.

MD -Celui-là c'était lequel ?

JK -Bagosora.

MD -Bagosora.

JK -Oui.

PD -Quelle était l'importance pour eux d'avoir ça de... un, on l'a dit hier. Monsieur Rusatira c'était qu'il... sinon il faisait face à une retraite, il devait se retirer.

JK -Oui.

PD -S'il obtenait son grade de général, ce qu'il a obtenu, lui permettait...

JK -De ne pas être...

PD -De poursuivre sa retraite... heu sa carrière pour encore cinq années, vous nous avez expliqué. Le colonel Bagosora, lui, est déjà retraité ?

JK -Oui.

PD -Si, est-ce que les démarches qu'il a entre... qu'il avait entreprises auprès de votre gouvernement ont réussi ?

JK -Ces démarches n'ont pas réussi, il y a eu beaucoup de pression pour qu'effectivement on le sorte de la retraite. Mais personnellement je me suis opposé compte-tenu de la situation qui prévalait, de... peut-être de la perception que personnellement j'avais sur la, les, l'individu, et l'impact que ça aurait sur la, l'image du gouvernement par la communauté internationale. Il est vrai que, dans le gouvernement, il y avait beaucoup de gens qui étaient également contre. Et... mais il est vrai également que juridiquement on n'avait pas de raisons de le retirer de la retraite, donc il y avait pas, il n'avait pas d'argument, il n'avait pas suffisamment d'arguments pour justifier heu sa non-mise à la retraite.

PD -Sa venue, leur venue pardon... est-ce que c'est la seule fois où ils vous ont fait des demandes précises ça, ces gens-là ?

JK -C'est à dire que... il y avait certainement des, des... des contacts de coulisse, mais c'est la seule fois où ils ont fait une demande publique.

PD -Ok. Si on comprend bien ce que vous nous avez dit hier, ce que vous nous aviez lu hier, si j'ai bien compris, pardon, ce que vous nous avez dit hier, il vous a rencontré privément ?

JK -Le... le colonel Rusatira oui. Bagosora non. Bagosora a... est passé par les intermédiaires probablement parce que on n'avait pas suffisamment de contacts personnels entre moi et lui.

PD -Alors, lors de cette démarche-là, celle qu'on décrivait, vous avez pas eu de contact personnel avec Monsieur Rusa... heu Bagosora ?

JK -Non, c'est à dire que lors de cette démarche je n'ai même pas eu de contact avec Rusatira. Mais auparavant j'en avais eu avec le colonel Rusatira. Mais lors de, de leur visite je n'ai pas eu de contact ni avec l'un ni avec l'autre, j'ai refusé, ils ont sollicité mais j'ai refusé.

MD -C'était pendant la réunion ?

JK -C'était pendant la réunion.

MD -Mais, quand vous nous dites que Bagosora, selon vous, le... la raison de leur intervention était de... de s'assurer qu'ils auraient des promotions ?

JK -Oui.

MD -Par contre on dit ici que la liste qui était présentée par Bizimana, heu... aurait dû être préparée aussi par Bagosora, qu'il aurait dû se faire assister de Bagosora pour préparer la liste des candidats qui étaient présentés ?

JK -Oui, ça c'est disons administrativement parlant, il y a, on ne pouvait pas passer, ou faire autrement, c'est à dire que Bizimana, comme j'explique c'est agronome qui était ministre de la Défense depuis quelque temps seulement, il ne pouvait que s'appuyer sur son cabinet politique qui, dont le directeur n'était autre que Bagosora.

MD -Mais comment se fait-il que Bagosora à ce moment n'aurait pas profité de cette occasion pour se faire recommander ?

JK -C'était une décision politique donc, lui ce qu'il devait préparer c'était une, des décisions, des dossiers techniques, mais la décision de, de la mise à la retraite ou pas c'était une décision politique, donc qui devait être prise par le gouvernement, il ne pouvait pas lui-même se proposer, de lever sa retraite, il fallait qu'il le demande au gouvernement.

MD -La...

PD -L'intérêt pour lui de lever sa retraite c'était quoi ?

JK -C'était...

PD -Vous qu'est-ce que vous voyez dans le...

JK -C'était d'être promu général et de devenir chef d'Etat-major de l'armée, à cette époque-là.

PD -C'était sa démarche ?

JK -Pour moi oui.

MD -Vous croyez qu'il, qu'il ambitionnait heu... le...

JK -Non, je n'ai aucun doute là-dessus, je... compte-tenu des discussions qu'on a eues là-dessus, donc si après son intervention auprès du ministre de la Défense on nous a proposé de nommer des chefs d'Etat-major intérimaires, un triumvirat intérimaire, c'est qu'il y a quelque chose qui ne marchait pas...

MD -Alors c'était ça finalement, c'était la proposition qu'ils vous ont faite, de nommer, de nommer heu... des chefs intérimaires pour donner le temps de... d'étudier les dossiers, c'est ce que... c'est les raisons... quand Marc est sorti, et même le ministre est sorti les rencontrer, ce qu'il a discuté avec eux... les propositions qu'ils ont faites ça a été de nommer de façon intérimaire des heu...

JK -Pour moi ils ont dû passer par ce chemin parce que j'avais refusé de les écouter. Alors comme j'avais refusé de les écouter sur le champ, il fallait qu'ils aient le temps, donc qu'on ne décide pas. mais pour qu'ils aient le temps de, de se positionner effectivement pour les postes qu'ils ambitionnaient. En fait ils n'ont pas eu, ils... j'imagine qu'ils n'avaient pas prévu que ça se déroulerait de cette manière-là, puisqu'ils ont été mis devant un fait accompli, le refus.

MD -Et effectivement les, les, les promotions ont été annoncées ?

JK -J'avais dit au cours de la réunion que nous ne sortirions pas de cette réunion sans que les promotions soient annoncées puisque c'était un risque aggravé pour nous si les décisions n'étaient pas prises à ce moment-là, avant la sortie de la réunion.

MD -Et effectivement vous avez nommé les gens ?

JK -Effectivement nous avons nommé les gens.

MD -Rusatira était un de ceux-là ?

JK -Oui, Rusatira était l'un de ceux-là.

MD -Alors quelle était, quelle était sa...quelle était sa, sa, sa motivation d'intervenir de la façon qu'il a fait ?

JK -C'est à dire que il... ce n'était pas donné. Puisque la promotion au rang de général c'était une décision politique, donc c'est pas tous les colonels qui sont nommés au rang de général. Et lui il le savait. La

preuve étant qu'on a pris de jeunes colonels à qui on a donné le grade de général, alors qu'il y avait des plus vieux. Lui savait qu'il y avait ce risque, et que si le risque était confirmé, il serait automatiquement mis à la retraite compte-tenu de son âge. Alors il fallait qu'il prévienne, qu'il soit assuré d'être nommé dans le rang des généraux.

MD -Vous est-ce que c'était, c'était un de vos candidats Rusatira, vous l'aviez rencontré et il vous avait, je pense qu'il vous avait démontré une certaine fidélité ?

JK -Une... c'est pas tellement qu'il soit un de mes candidats dans la mesure où il m'avait rencontré, dans la mesure où je savais qu'il était de mon parti, et que comme par hasard il était proposé, moi j'avais, je n'avais pas de difficulté disons à le laisser passer. Je n'avais aucune raison de m'opposer à sa nomination. Par contre l'autre étant déjà à la retraite, il y avait très peu d'argument pour justifier la, la... disons sa, la levée de sa retraite, dans la mesure où il y avait d'autres colonels qui, qui étaient aussi en retraite, qui auraient pu réclamer la même chose donc on entrerait dans un engrenage qu'on aurait pas pu contrôler.

MD -Vous alliez créer un précédent...

JK -Donc j'avais dit que, de façon administrative, j'avais des arguments pour que Rusatira puisse être éventuellement nommé général dans la mesure où il était même proposé parmi les candidats possibles pour la, la promotion mais je... administrativement je n'avais pas d'argument pour le colonel Bagosora. Puis politiquement pour moi, en ce qui me concerne, ce n'était pas peut-être opportun.

MD -Mais Bagosora, son nom était quand même dans la liste des candidats ?

JK -Non, son nom n'était pas dans... ne pouvait pas être dans la liste de candidats dans la mesure où il était retraité, donc il fallait d'abord que la mesure de la levée de la retraite soit prise, avant que son nom n'arrive. C'est pour cela qu'il réclamait un délai entre la décision et le moment où, où, où... donc la, où on proposerait les candidats.

MD -Ok, alors on avait nommé Rusatira et **Bizimungu**, comme major-général ?

JK -Oui.

MD -Et...

JK -Non. On a nommé uniquement Bizimungu comme général-major.

MD -Général-major.

JK -Rusatira, **Kabiligi** et **Gatsinzi** comme général de brigade.

MD -Général de brigade. Bagosora et Rusatira est-ce que c'était deux personnes qui, qui avaient l'habitude de... de, de, de travailler ensemble ?

JK -Non. A ce que je sache non, et vraisemblablement non, dans la mesure où sur le plan politique chacun avait déjà pris une position, l'un dans les partis d'opposition, l'autre au sein du MRND. Donc ce n'était pas des gens qui avaient l'habitude de travailler ensemble. Mais peut-être que là c'était une coalition d'intérêt parce que c'était sur un même dossier.

MD -Est-ce que ça vous a surpris de les voir arriver ensemble ?

JK -Non, pas du tout.

MD -Pas du tout ?

JK -Non ça ne m'a pas surpris.

MD -Est-ce que c'était commun pour ces gens-là de, d'avoir des hélicoptères à leur disposition ?

JK -De toutes façons ce sont les militaires qui contrôlaient les hélicoptères, donc ils... c'était commun. Parce que les mili... les, tous les hélicoptères étaient contrôlés par le ministère de la Défense.

MD -Est-ce que, oui, est-ce que la façon d'intervenir heu, d'arriver de cette façon-là, n'était pas un peu heu... n'était pas un geste qui pouvait être interprété comme, comme menaçant ?

JK -Non, tous, tous les ministres ont tremblé, on ne peut pas se le cacher donc... quand ils sont arrivés tous les ministres ont tremblé, ils... je vous ai dit que certains ministres dans les coulisses m'ont félicité d'avoir refusé, d'avoir osé refuser de les rencontrer parce que ce n'était pas... c'était plutôt un geste de... presque de suicide.

MD -Et pourquoi, pourquoi les gens ont tremblé, ils ont tremblé parce qu'ils craignaient Bagosora ?

JK -Ils le craignaient oui.

MD -Bagosora était reconnu comme un homme fort ?

JK -Mais... comment voulez-vous qu'il ne soit pas reconnu comme un homme fort, si on sait ce que j'ai dit précédemment ? Donc si c'est lui qui a dirigé la réunion qui a mis en place le gouvernement, donc c'était l'homme le plus fort, donc on ne peut pas dire qu'il y avait un plus fort que lui.

MD -C'était le plus fort au point qu'il pouvait faire trembler le gouvernement ?

JK -Oui. Parce que certains ministres dont je ne peux plus nommer aujourd'hui, m'ont approché et m'ont félicité pour avoir tenu tête, pour lui avoir tenu tête, certains ont même dit que c'est parce que je ne le connaissais pas.

MD -Est-ce que, est-ce que vous avez rencontré Bagosora dans les semaines qui ont suivi ?

JK -Non. Je ne l'ai plus jamais rencontré.

MD -Est-ce que lui vous a... il a pas demandé à vous voir ? Suite à cette réunion ?

JK - Il n'a pas demandé à me voir. Je l'ai juste rencontré quand on était en exil, donc il n'a pas demandé à me voir, mais je savais que c'était déjà un dossier qui est créé entre moi et lui.

MD -Est-ce que, est-ce que vous avez entendu des commentaires, est-ce qu'il y a des choses qui ont été dites ?

JK -Je n'ai pas voulu les entendre, mais des choses ont été certainement dites. Parce que, quand je dis je n'ai pas voulu les entendre, ça veut dire que je les ai entendues mais que je ne voulais pas les approfondir dans la mesure où je connaissais plus ou moins les risques de vouloir s'informer sur...

MD -Mais votre prise de position est-ce qu'elle était bien calculée ou est-ce que c'était, c'était un geste que vous avez eu... que vous avez... vous avez vraiment évalué les risques avant de prendre cette décision-là ?

JK -J'ai évalué les risques, parce que je me disais que, de toutes façons, en me mettant en place, il... j'ai eu l'impression que c'était comme une marionnette qu'ils avaient mis en place, qu'on pouvait manipuler, donc il fallait qu'au moins je marque un coup pour montrer que je suis de toutes façons un homme raisonnable qui a sa propre tête et qui réfléchit pour lui-même. Et non pas qu'on déplace comme on le veut.

MD -Alors vous croyez que cette journée-là, vous vous avez gagné heu, vous avez gagné le respect de... de personnes autour de vous ?

JK -Je suis certain.

PD -Ces nominations-là qu'ils vous demandent de faire au, à titre de général ce sont des nominations politiques ?

JK -Oui.

PD -Est-ce que vous avez été taxé de partisanerie politique en acquiesçant à la demande de Rusatira qu'on savait près des partis d'opposition, puis en refusant la demande de Bagosora ?

JK -Non, je n'ai pas... quand... dans la mesure où personne n'a jamais soupçonné que je, j'étais pour un quelconque degré dans la nomination de Rusatira. Ce n'était pas mon candidat, c'était un candidat qui a été présenté officiellement par le ministre de la Défense, qui a été défendu par lui, et moi je n'ai... comme je n'avais pas d'argument contre mais, bien, donc plus d'arguments pour, je n'ai, je n'ai pas, je ne suis pas intervenu donc personne m'a jamais dit, je dois même ajouter que personne ne sait même, n'a jamais su que j'étais effectivement pour sa nomination. Donc ça n'a pas été un problème, pour les autres, la plupart des candidats je ne les connaissais même pas. Donc le, le général Kabiligi je ne l'avais jamais vu. Je ne savais même pas à quoi il ressemblait. Gatsinzi je l'avais vu des fois mais c'était pas quelqu'un qui était familier à

moi. Heu... Bizimungu je ne l'avais jamais vu. J'avais... je le connaissais de réputation. Donc je n'avais pas de difficulté disons à... le seul que je connaissais à la limite, de tous les quatre, c'était Rusatira.

PD -Est-ce que ces gens-là quand vous les nommez vous faites un... le gouvernement doit faire une cérémonie après ?

JK -Il y a pas eu une cérémonie mais c'était une nomination attendue, donc il a fallu faire un communiqué de presse, qui est passé à la radio. Et qui a été plutôt commenté par, au niveau de l'ensemble de la population et des militaires en particulier.

PD -Ok. Est-ce que le, est-ce qu'il y a comme une... il y a pas de réception qui suit ça, il y a pas de...

JK -N'oublions pas que nous étions en période de guerre...

PD -Oui, oui, mais il y a pas de réception au niveau du gouvernement pour dire...

JK -Non il y a pas eu de réception, surtout que même la décision avait été relativement tendue, les gens avaient disons hâte de terminer, d'en terminer et plutôt de recueillir les avis, de savoir ce qui allait se passer après.

PD -Ok, alors ces promotions-là sont faites comme ça, sont publiques, sont rendues publiques.

JK -Oui.

PD -Est-ce que vous devez aviser chacun des candidats ?

JK -Par un décret oui. Parce que les... après, quand ils sont nommés, que le, le message passe à la radio, il faut un décret qui est signé par le Président et le premier ministre. Et contre-signé par le ministre de la Défense.

PD -Est-ce que ces décrets-là ont été faits ?

JK -Oui.

PD -Ok. Ils ont été faits, est-ce que c'est quelque chose qui est contemporain, qui...

JK -C'est, ça a été fait je crois dans les 24 heures qui ont suivi, donc c'est, ça devait se faire très rapidement.

PD -Ok. Ces...ces papiers-là doivent-ils être signifiés aux gens ?

JK -Ils doivent être signifiés aux concernés, on doit faire une copie.

PD -Ok. Vous est-ce que vous avez eu à vous occuper de cette partie-là, de signification ?

JK -Non, ça ce n'était pas de mon ressort, ça c'était du ressort du ministre de la Défense.

PD -Ok.

JK -J'ai eu à signer et puis...



PD -Eux doivent s'occuper de transmettre ça ?

JK -Oui.

PD -Alors il y a pas de, il y a pas de rendez-vous, il y a pas de... il y a pas de remise officielle du décret, il y a pas...

JK -Non.

PD -Il y a un... des, il y a... le côté officiel c'est vraiment le décret ?

JK -Oui.

PD -Qui a été signé par vous puis qui doit être remis en main propre à la personne ?

JK -Oui.

PD -Vous savez si ces décrets-là ont été remis ? Avez-vous fait un suivi là-dessus vous ?

JK -Je n'ai pas fait un suivi, personnellement j'ai eu les copies de ces décrets.

PD -Pardon..

JK -Signés par tous les concernés, et le fait que ils aient occupé effectivement leurs fonctions m'a confirmé que ils doivent avoir reçu leur copie.

PD -Là on parle, on est aux environs du 20 ?

JK -Oui.

PD -Est-ce que vous revoyez ces gens-là par la suite ? Est-ce que c'est des gens que vous avez revus ça ?

JK -Oui, je l'ai...

PD -Vous avez expliqué que Rusatira il est devenu très discret après avoir eu sa promotion.

JK -Oui.

PD -Mais est-ce que vous l'avez revu ?

JK -Pratiquement pas. Je ne me souviens plus l'avoir revu.

PD -Vous vous souvenez pas si vous l'avez disons...

JK -Non.

PD -Quand vous avez visité l'Etat-major ?

JK -Non, je... il n'était plus là, il... puisqu'il était à Gikongoro avec son école supérieure militaire.

PD -Ok. Puis vous vous êtes pas rendu là, vous ne vous souvenez pas l'avoir vu ?

JK -Non.

PD -Les autres est-ce que vous les avez vus ?

JK -Les autres je les ai revus. Gatsinzi à Butare et à Gisenyi. Bizimungu et Kabiligi assez souvent.

PD -C'était à quelle époque que vous le revoyez ?

JK -Je... Gats... Kabiligi et Bizimungu je ne peux même pas préciser le nombre de fois, puisque ça fait... je les ai revus plusieurs fois. Gatsinzi c'est dans les jours qui ont suivi, notamment à l'occasion de mes visites à Butare. Parce que quand je partais en hélicoptère par exemple, je... une fois donc je me rappelle que je suis parti en hélicoptère lors de la visite de... du cardinal **Etchegaray**, je me suis, l'hélicoptère s'est posé à l'ESO et là j'ai été dans son bureau.

PD -Ok. Parce que si on met ça le 20, ça veut dire que ces promotions-là surviennent après la démotion du... du préfet à Butare ?

JK -Je... je ne peux pas préciser si après, si un peu avant, c'est... j'ai dit autour du 20, donc...

PD -C'est vers le 20 ?

JK -Oui. Là je ne peux pas dire c'est le 20, parce que je ne suis... je ne me rappelle plus des dates exactes. C'est autour du 20.

PD -C'est autour du 20.

JK -Oui.

PD -Ok. Puis est-ce que c'est autour de cette même date-là que vous voyez, que vous avez à vous rendre à l'Etat-major pour rencontrer Kabiligi et Bizimungu ?

JK -Je ne peux pas préciser. Si c'est autour de cette même date... dans tous les cas je les rencontre en tant que l'un chef d'Etat-major, l'autre son adjoint.

PD -Est-ce que c'est contemporain à ça, est-ce que c'est rapproché ? Vous savez, si vous refaite chronologiquement les événements, vous, vous avez un événement disons majeur qui est la... la nomination du nouveau préfet de Butare, ça c'est, c'est un point, c'est un point de référence que vous avez.

JK -Oui.

PD -Alors, est-ce que vous avez eu à faire dans les jours qui ont suivi ou dans la période entourant cette... cette nomination-là, à vous rendre à l'Etat-major ? Ou l'Etat-major a eu à faire à vous rencontrer ?

JK -Je ne peux pas préciser les dates, je sais que je me suis rendu à Kigali rencontrer Kabiligi et Bizimungu après leur nomination.

PD -Ok.

MD -La... la proposition qui avait été faite de, de nommer un triumvirat à la tête... de donner le temps de faire des consultations, est-ce que c'était présenté ça au...

JK -Oui ça a été... le ministre de la Défense l'a dit, moi je trouvais que c'était un peu ridicule.

personnellement. J'ai d'office réfuté cette proposition.

MD -Est-ce que vous pouviez seul vous refuser cette...

JK -C'est à dire que comme c'était des sujets assez délicats, et que j'ai dit que les ministres étaient relativement discrets, c'est peut-être le seul moment où je me suis personnellement engagé et où c'était à mes risques, à mes propres risques, sur le dossier. C'est à dire que les autres ne voulaient pas s'engager et c'était peut-être la méthode globalement parlant [inaudible] je me suis engagé pour refuser ce...

MD -Alors vous avez rejeté cette proposition-là ?

JK -Oui.

MD -Pour la, pour les nominations, de quelle façon que ça... est-ce que c'était un vote, est-ce qu'il devait y avoir une majorité, de quelle façon on approuvait les nominations, est-ce que toutes les.. les ministres devaient se prononcer individuellement ou... ?

JK -Je dirai qu'il y avait même pas d'approbation, c'est à dire que les dossiers étaient présentés de telle sorte qu'on sentait que les gens sont déjà nommés.

MD -Mais on devrait, on devait quand même intervenir d'une façon...

JK -La, la question était de trouver des arguments contre. Et si vous ne connaissiez pas les militaires, à part peut-être le problème de régionalisme, vous aviez des difficultés à... à vous opposer à un candidat. Si, surtout s'il est bien présenté comme le meilleur. Sauf si vous avez réellement des arguments, en disant écoutez, celui-là, on ne le retient pas parce que, parce que. Mais on les hierarchisait au niveau de la nomination de telle sorte que vous aviez de la difficulté vous même, en tant qu'individu, à vous positionner sur un individu, surtout si vous ne le connaissiez pas.

MD -Alors... on vous a... on disait qu'on a présenté plusieurs candidats...

JK -Oui, mais en les hierarchisant, on donnait disons les meilleurs, et c'était à vous de dire, même si celui-là vous le placez comme le meilleur il n'est pas aussi bon, et on sentait que il y avait disons de... un certain consensus préparé où tous les gens abondaient dans le même sens en disant effectivement celui-là on le connaît, il est bon, il est le meilleur.

MD -Mais de quelle façon qu'on rendait la décision officielle, qu'on disait c'est lui ou c'est lui ? Qui prenait cette décision-là ?

JK -C'est à dire moi, en tant que, disons dirigeant de la réunion, si on présentait un candidat comme le meilleur, je demandais s'il y avait des objections, s'il y avait quelqu'un qui avait des objections sur un candidat qu'on présente comme le meilleur, s'il y en avait pas, il... le consensus était déjà...

PD -Il devenait le meilleur.

JK -Il devenait le meilleur, et il était entériné comme tel.

MD -Alors il y avait, c'est ça, on avait, on avait déjà déterminé la prio... les priorités. Ceux qui étaient...

JK -Pour moi oui, mais c'est à dire que ne les connaissant même pas, tel qu'on le présentait, je ne pouvais pas dire, celui-là je... je ne l'admets pas, je voudrais qu'on me donne celui-là, puisqu'il fallait que je puisse développer des arguments contre. Surtout qu'on l'avait présenté comme le meilleur. Les gens qui étaient censé le connaître techniquement, qui l'avaient, qui avaient suivi son plan de carrière.

PD -C'est des candidats pressentis puis on évaluait leurs qualités, leur passé, puis on vous donnait ça, puis à ce moment-là vous acquiescer ou vous refuser si vous aviez des...

JK -Des arguments, c'est dans toutes les nominations, c'est pas seulement pour les militaires, c'était, pratiquement toutes les nominations étaient faites de cette manière.

MD -A quel moment l'hélicoptère a-t-il quitté les lieux, est-ce que, est-ce que le... est-ce qu'ils ont quitté après la... à la fin des nominations ou...

JK -Je m'en rappelle plus quand ils ont quitté, parce que j'ai dit, je ne les ai pas vus, j'ai tout fait pour ne pas les voir. Même à la fin de la réunion. Est-ce qu'ils étaient là à la fin de la réunion, je ne me rappelle plus.

MD -Vous ne vous souvenez pas... parce que ça devait être, c'était quand même assez, assez bruyant, c'est quelque chose qui était très dérangeant cet...

JK -Je sais que ce bruit-là j'avais de la difficulté un peu personnellement...

MD -Oui...

JK -Donc je, je souhaitais que ça termine mais que ça...

MD -Vous étiez...

JK - [inaudible]

MD -Oui, c'est ça. Mais vous vous souvenez pas à quel moment ils auraient quitté ?

JK -Non.

MD -Mais vous nous disiez tout à l'heure que vous avez rencontré Kabiligi et Bizimungu de façon assez régulière ?

JK -Oui.

MD -Plusieurs fois par semaine ?

JK -Non, plusieurs fois par semaine, non. Mais, heu... je me suis rendu à Kigali, je crois que le nombre

de fois je les ai dit dans d'autres passages, ils sont venus me voir à Gitarama ou à Gisenyi, je crois que j'ai déjà relaté [inaudible].

MD -Alors vous aviez des consultations, on peut dire de façon régulière avec eux ?

JK -Oui.

MD -Et vos consultations portaient sur...

JK -Sur l'évaluation de la guerre, je l'ai répété hier, quand je le rencontrais c'était pour l'évaluation de la guerre, le front entre le FPR et les FAR.

MD -Il était pas, il était jamais question de ce qu'il se passait avec les civils ?

JK -Probablement que eux ils pouvaient... ou, disons, surtout c'était au niveau des plaintes, ils se plaignaient que les, les civils se mêlent de leurs activités. Mais ce n'était pas l'objet, ça a jamais été un objet d'une réunion entre moi et eux.

MD -Est-ce qu'on vous a déjà demandé d'intervenir auprès des partis politiques pour le... de façon officielle pour qu'ils heu... cessent leurs activités ?

JK -Peut-être pas de façon officielle mais que, que les, les partis politiques s'investissent auprès de leurs jeunes, oui.

MD -Et vous l'avez fait ?

JK -Je l'ai fait, oui. J'ai indiqué que j'ai demandé officiellement aux partis politiques d'intervenir pour donner leur position aux jeunesses de leur parti.

MD -Est-ce que vous vous avez déjà souligné à ces gens-là que leur, que le, que les militaires sur le terrain participaient aux massacres ?

JK -Oui. Et je l'ai même dit à la radio, dans des communi... dans les communiqués que j'ai faits à la radio.

PD -Quelles, quelles étaient leurs positions ?

JK -Ils disaient que c'était des éléments incontrôlés, c'était leur position.

MD -Ils disaient que c'était des éléments incontrôlés ?

JK -Oui.

MD -Ils étaient très conscients que ça se produisait ?

JK -Oui.

MD -Et ils, à votre connaissance est-ce qu'ils ont pris des actions de faire cesser ces activités ?

JK -Je n'en ai pas été informé.

MD -Est-ce que vous vous avez vu des choses qu'ils auraient faites ?

JK -Je ne les ai pas vus.

PD -Voulez-vous vous absenter ?

JK -Non.

**Fin de la face A de la cassette # 72.**

## Face B de la cassette # 72.

MD -Bon, moi j'ai terminé sur heu... sur ce sujet.

PD -Avez-vous autre chose à ajouter ?

JK -Non.

PD -On va peut-être passer au chapitre suivant.

JK -C'est le chapitre 8.5. Il s'agit de la responsabilité de la gestion des biens publics. L'argent du pays qui est arrivé à Goma à la Banque commerciale du Zaïre dans une quinzaine de caisses scellées y était détenu sans que nous puissions y avoir accès. Ces caisses d'argent, semble-t-il, ont été récupérées par les combattants ou par le gouvernement du Zaïre ou de l'actuel Congo. J'ai convoqué une réunion des ministres en juillet au Zaïre, qu'**Alexis Nzabonimana**, ministre de la Jeunesse, à une date qui est déterminée dans mes agendas, m'a déclaré avoir vendu un métal précieux appelé colombo-tantalite [phonétique] dont son ministère avait la garde via la coopérative COPIMAR [phonétique], il m'a avoué avoir cinq-cent trente mille dollars américains avec lui. Suite aux pressions que j'ai faites sur lui, il m'a remis cinquante mille dollars en coupures de cent dollars, que j'ai distribués de la façon suivante: quinze mille dollars au président **Sindikubwabo**, mille dollars à chacun des ministres présents au Zaïre, et j'ai gardé [inaudible] dollars, quinze mille dollars pour moi. Lorsque j'ai rencontré en juin 97 l'homme qui disait leur avoir acheté ces métaux à Nairobi, j'ai compris qu'il avait reçu plus que cinq-cent trente mille dollars américains car ceux qui parlaient de mon ami le ministre millionnaire et il m'avoua lui avoir remis beaucoup plus qu'il ne me l'avait avoué. Selon mes informations, il serait demeuré au Zaïre jusqu'à la guerre. Il serait soit en fuite dans la forêt sinon décédé. Je me suis penché sur les activités économiques de chacun des ministères ainsi que sur les transactions qui ont eu lieu pendant que j'étais premier ministre. Je savais qu'un jour je devrais rendre des comptes sur les activités de mon gouvernement donc j'ai fait des recherches. Et j'ai aussi fait faire des auditions par l'ancien contrôleur général de la Banque nationale, **Innocent Habamenshi** [phonétique], malheureusement rapporté disparu au Zaïre. Je conserve des documents concernant mes recherches dans la valise que vous avez saisie chez moi à Nairobi. Le premier cas...

PD -On pourrait peut-être, on pourrait peut-être heu... parce que c'est un, c'est un chapitre qui est très long, vous avez plusieurs pages. On pourrait peut-être séparer ça par... de façon à mieux se retrouver, peut-être séparer ça [inaudible], faudrait faire l'introduction comme là vous venez de faire, si on a des points d'interrogation, qu'on peut, si on a des interrogations, puis après ça on pourrait faire chacun, je sais pas si cette façon de travailler vous convient aussi ?

- JK -Il y a pas de problème.
- PD -L'argent avait été sorti des banques ?
- JK -L'argent était gardé dans les coffres de la Banque nationale.
- PD -Ok, puis elle a été sortie, elle a été amenée ?
- JK -Elle était amenée oui.
- PD -Qui a fait le transport, savez-vous ?
- JK -C'était sous la supervision du gouverneur de la Banque nationale.
- PD -De Denis ?
- JK -**Denis Ndengibahoze** [phonétique].
- PD -Ok. Plus tard on en reparlera de...
- JK -Oui.
- PD -Comment se fait il que vous ayez perdu le contrôle sur votre argent en arrivant ?
- JK -Je crois qu'il y a eu des erreurs au niveau de, de la, disons de la perception de, de leur statut de ré... de notre statut de réfugié quand nous sommes arrivés au Zaïre. Quand nous sommes arrivés au Zaïre, on a commencé, j'étais... moi j'étais à Bukavu, ceux qui étaient à Goma ont commencé à distribuer les salaires dans les camps. C'est à dire ils ont fait des listes de paie, que ce soit pour les militaires, que ce soit pour les fonctionnaires qui étaient sur place, puis ils ont fait des, la paie, comme si de rien n'était, comme si on était encore dans le pays. Ce qui était relativement anormal dans un pays comme le Zaïre où les fonctionnaires n'étaient pas payés depuis plusieurs années, et où les salaires que nous distribuions étaient peut-être cent fois ou sinon mille fois plus élevés que les salaires, le salaire le plus élevé dans le pays, si on fait la conversion entre francs rwandais et le, et le zaïre à l'époque. Ce qui a mécontenté les fonctionnaires du Zaïre, qui se disaient mais un pays en guerre peut encore payer ses fonctionnaires y compris quand ils sont en exil alors que nous qui ne sommes pas réfugiés, nous ne savons même pas être payés. Les autorités en ont... je crois ont été relativement choquées, et elles ont confisqué l'argent.
- PD -Est-ce que vous voyez une... une conséquence à cette saisie-là, est-ce que vous avez pu voir les conséquences à ses saisies-là ?
- JK -Il y a eu une conséquence directe au niveau des réfugiés, c'est que ceux qui n'avaient pas... il y a eu un mécontentement entre ceux qui ont déjà été payés et ceux qui n'avaient pas été payés. Il y a eu un mécontentement par rapport aux autorités et au gouvernement en exil que je dirigeais, même à cette époque. en disant écoutez, ils ont notre, ils ont amené notre argent et ils ne veulent même pas nous payer nos salaires.



alors que... ceux qui sont au nord du pays ont été payés. On a soupçonné le gouvernement de s'être accaparé de tout cet argent. donc les, les, il y a eu une suspicion de la part de certains fonctionnaires qui ne croyaient pas à ce qu'on leur racontait. Donc ça ça fait... ça crée quand même un certain mécontentement au sein des réfugiés.

PD -Est-ce qu'il y a eu de la... du mécontentement aussi au niveau des militaires ?

JK -Au niveau des militaires, non, puisque les militaires ont été peut-être les seuls fonctionnaires qui ont tous été payés. Parce qu'ils avaient eux soustraient les montants qui leurs revenaient, que ce soit pour ceux qui étaient au sud du pays ou ceux qui étaient au nord du pays. Donc même ceux qui étaient au sud du pays, les militaires, ont été payés. Donc même s'il y a eu du mécontentement c'est de... à un degré moindre que pour les fonctionnaires ordinaires.

PD -Comment un mili... comment les militaires, expliquez-vous, qu'ils ont pu soustraire, vous dites, comment peuvent-ils soustraire ?

JK -Ce n'est pas une soustraction frauduleuse si on peut dire, parce que les, eux ils... je crois que c'est peut-être une, un corps qui est toujours bien organisé même en exil, eux ils avaient déjà les listes de tous leurs employés avec eux, et l'Etat-major étant à Goma, ils ont pu présenter toute la liste dès le début de l'ouverture des coffres, et prendre tout le montant. Alors que les fonctionnaires c'était département par département qu'on venait. Ce qui a fait que les fonctionnaires ne se présentaient qu'à compte-goutte, alors que les militaires devaient s'organiser chez eux avec tout l'argent qu'ils avaient déjà pris.

PD -Ok.

MD -Cet argent-là c'est l'argent qui était gardé dans les..., c'était l'argent du pays, c'était gardé dans les voûtes de la Banque nationale ?

JK -Oui. C'était des coupures de 500, 1000 et 5000, c'est ça qui explique que le gouvernement actuel de Kigali a changé uniquement ces coupures-là, n'a pas touché ni aux pièces de monnaie, ni aux coupures de 100 francs.

MD -Qui avait accès à ces voûtes-là ?

JK -C'est le... le gouverneur de la Banque centrale, c'est lui qui connaît les, les secrets pour ouvrir.

MD -Lui seul ?

JK -Lui seul, c'est lui seul qui peut autoriser les, l'accès.

MD -Elles étaient où ces voûtes-là, à Kigali ?

JK -Elles étaient à Kigali au départ, oui.

MD -Au départ elles étaient à Kigali, est-ce qu'elles ont été déménagées à l'intérieur du pays dans un premier temps ?

JK -Oui, elles ont été déménagées à Gitarama et puis à Gisenyi avant de passer à Goma.

MD -Toujours ? On parle-là d'une quinzaine de caisses scellées ?

JK -Moi je ne les ai jamais vues. Je ne sais même pas à quoi elles ressemblent.

MD -Vous les avez jamais vues.

JK -C'est tout ce qu'on m'a raconté. Je ne les ai jamais vues.

MD -Est-ce que on avait une idée combien ça représentait d'argent ?

JK -On pensait, on m'a toujours cité un chiffre autour de 20 milliards de francs rwandais.

MD -Vingt milliards de francs rwandais ?

JK -Oui.

MD -Cet argent-là était gardé, quand vous êtes déménagés, aurait été gardé où ? Quand on est, quand on a quitté Kigali ?

JK -Il... je n'ai jamais voulu savoir, parce qu'ils disaient que c'était un secret bancaire, je ne voulais pas savoir. Ils l'ont déménagé à Gitarama, à un endroit que je ne connais pas, que je n'ai pas de... souhaité savoir, et à Gisenyi à un endroit que je n'ai pas souhaité savoir.

MD -Vous avez pas souhaité savoir ?

JK -Non.

MD -Mais est-ce que vous auriez...

JK -J'aurai pu le savoir...

MD -Est-ce que vous avez été souhait... est-ce que vous avez souhaité savoir combien il y avait, combien il y avait exactement ?

JK -Ils ne m'ont jamais donné le chiffre exact, ils m'ont toujours dit autour...

MD -Est-ce que vous avez posé la question ?

JK -Je n'ai pas posé la question à la source, peut-être, qui était la bonne...

MD -La source était qui ?

JK -Le gouverneur de la Banque centrale.

MD -Denis ?

JK -Denis.

MD -Est-ce que vous avez eu des rencontres avec cet homme-là déjà ?

- JK -Pas directement... à Gitarama oui, une fois, je l'ai vu à Gitarama une fois, à Gisenyi je l'ai vu une fois et puis en exil. Donc c'est pas quelqu'un que j'ai fréquenté assez souvent.
- MD -Alors vous, vous ne pouvez pas déterminer combien exactement, combien de [inaudible] qui avait l'argent ?
- JK -Non.
- MD -Est-ce que cet argent-là devait servir quand même pour les militaires, pour acheter des armes, pour acheter des...
- JK -Pour acheter des armes je ne pense pas puisque c'était des, des coupures en francs rwandais, et les francs rwandais personne n'en voulait.
- MD -Alors ça servait à... c'était pour quoi ?
- JK -Ça servait juste à l'intérieur du pays, mais ça ne pouvait pas servir pour acheter des armes.
- MD -Et c'est pour ça qu'en arrivant au Zaïre ça avait, ça avait plus de... ça avait plus de valeur ?
- JK -C'est à dire pas tellement de valeur, ça je l'avais déjà dit à plusieurs reprises à la radio. Pour faire comprendre aux gens, puisque la plupart des gens ne comprenaient pas que l'argent, du moins en ce qui concerne le pays, n'a de valeur qu'à l'intérieur du pays.
- MD -Et concernant les, les ressources naturelles qui, qui étaient là, toutes les, tous les biens qui appartenaient au pays comme les, les métaux précieux ou les heu... tout le restant, est-ce qu'à un certain moment vous, le gouvernement s'est assis et a fait une évaluation de ses avoirs ?
- JK -Le gouvernement n'a pas fait une évaluation de ses avoirs parce qu'il n'avait... je crois que physiquement il ne pouvait pas les, le faire parce qu'il n'y avait pas de papier, disons de document qui aurait pu le prouver, mais le gouvernement a fait heu, disons des, a pris des décisions sur les... les avoirs. Quand... avant l'exil. Quand on était à Gisenyi, on a pris des décisions, certaines décisions...
- MD -Vous avez pris des décisions sur ces avoirs, qui étaient, qui étaient lesquels ?
- JK -Qui étaient le... les métaux précieux, le, le stock de café et le stock de thé.
- MD -Qu'est-ce... qu'est-ce que... c'était...
- JK -C'est ce qu'on verra après. Parce que c'est ça qui est prévu dans les pages qui suivent.
- MD -D'accord. Mais vous avez appris, heu, à un moment donné que le ministre de la Défense avait de lui-même, avait pris l'initiative de... de faire des ventes ?
- JK -De la Défense, je ne crois pas que c'était lui.
- MD -Heu... le ministre, vous nous dites, qui avait, qui... heu... m'a déclaré avoir vendu un métal précieux

appelé heu...

JK -Mais c'est pas le ministre de la Défense.

MD -Non, de la Jeunesse ?

JK -De la Jeunesse.

MD -De la Jeunesse, oui.

JK -C'est pas... je dirai pas que c'est de lui-même, c'est à dire que lui il avait en charge le dossier sur ces métaux précieux, mais l'initiative de vendre et de chercher des clients, il devait le faire conjointement avec le directeur de la coopérative COPIMAR, je sais qu'il l'avait envoyé en Europe pour chercher le marché, et que quand il est revenu le métal avait déjà été vendu.

MD -Est-ce que vous le connaissiez vous, le type de COPIMAR ?

JK -Non.

MD -Vous l'aviez jamais rencontré ?

JK -Je ne sais pas si je l'ai rencontré ou pas, mais je ne le connaissais pas.

MD -Le client qui avait acheté ces heu... ce... ces métaux précieux était de quel endroit ?

JK -Je ne le connaissais pas. L'homme que j'ai ren... qui m'a rencontré finalement à Nairobi, parce que c'est lui qui s'est présenté à moi, qui, qui...

MD -A Nairobi...

JK -A Nairobi, lui-même étant cette fois-là en exil, après la guerre au Zaïre, c'est lui qui m'a dit que c'est lui qui a acheté le métal au ministre de la Jeunesse. Mais je ne sais pas, c'était un individu que je n'avais jamais vu, que je ne connaissais pas.

MD -Comment êtes-vous entré en contact avec lui ?

JK -On s'est rencontré quelque part dans une famille et puis il s'est présenté comme étant un homme

affaires zairois.

MD -Est-ce qu'il... vous avez pas son nom, vous avez aucun, aucune information sur cette personne ?

JK -Non, je n'ai pas cherché à approfondir, ça... pour moi ça n'avait aucun intérêt. Ça n'avait plus aucun

MD -Mais il vous a parlé à ce moment-là, du ministre millionnaire ?

JK -Oui.

MD -Et vous avez compris ?

JK -Oui j'ai compris.

PD -Quelles pressions avez vous dû faire sur **Callixte** pour avoir, pour qu'il vous libère cinquante mille de ses cinq cent trente mille ?

JK -C'est pas une pression physique. puisque je n'étais pas plus fort que lui, c'est à dire que j'ai, comme je... il fallait que je lui démontre que j'avais un besoin urgent pour cet argent. parce que je lui ai montré que moi je n'avais pas de biens personnels, que je n'avais pas de fortune personnelle, que je n'avais pas pillé, que j'étais réfugié, sans aucun sou, effectivement j'ai, j'avais quitté le pays avec deux cent dollars seulement. Donc je lui ai dis, je... ma seule fortune c'était deux cent dollars que j'avais, je n'avais même pas eu le temps de retirer sur mon compte à la Banque populaire. J'ai essayé d'expliquer mon état, que je ne peux même pas louer une maison, etc., donc c'est en l'expliquant que lui il a fini par comprendre et me laisser un peu d'argent.

PD -Vous l'avez convaincu de, de vous remettre 50 000 dollars ?

JK -Oui.

PD -A ce moment-là est-ce que c'est une grosse somme, 50 000 dollars américains ?

JK -C'était une grosse somme oui. Mais compte-tenu des conditions dans lesquelles nous vivions non, parce que on... on nous soutirait pratiquement tout ce qu'on... pour survivre on devait heu acheter pratiquement tout, tout, sa sécurité. A titre d'exemple j'ai dû louer pendant un mois une maison peut-être cent fois plus que le prix normal, parce que je payais heu... je crois 45 dollars par jour dans, au Zaïre, ce qui... ce qui était anormal pour la... une chambre, une seule chambre dans un pays comme le Zaïre à l'époque. Mais pour la sécurité j'étais obligé de, de payer des montants de cet ordre-là.

MD -L'argent de la Banque populaire, qu'est-il advenu de ça ?

JK -Je ne sais pas, je... depuis que j'ai été nommé premier ministre je n'ai pas eu à faire avec la Banque populaire. Aucun geste, aucun acte.

MD -Vous avez jamais entendu parler, vous vous êtes jamais informé de ce qu'il était devenu ?

JK -Je n'ai pas voulu savoir parce que je, je n'avais pas le temps de m'en occuper et ça m'aurait dérangé un peu, parce que je, je savais que c'était de ma responsabilité, et que j'étais incapable de l'assumer, alors j'ai préféré ne pas, ne pas intervenir là dedans.

MD -Est-ce que vous savez si des militaires ont... ont été employés pour déménager les, les caisses d'argent de la Banque nationale ?

JK -Sûrement, sûrement puisqu'il fallait des escortes, donc je ne vois pas disons de, des déplacements de fonds sans escorte.

MD -Est-ce qu'il y a des gens, des noms en particulier qui ont été apportés à votre attention ?

JK -Je ne me suis jamais penché sur les, ces transferts-là. Parce que j'ai, je voulais éviter la collusion entre les fonctions, d'être un politicien et de... et d'être en train de courir derrière l'argent, parce que je le reprochais aux autres.

MD -Là on parle quand même de, des coffres de l'Etat.

JK -Oui.

MD -Du pays que vous dirigez ?

JK -Oui, mais chacun avait sa responsabilité. Donc le ministre de... des Finances, le gouverneur de la Banque nationale, avaient ces responsabilités-là.

MD -Est-ce que vous avez entendu des rumeurs ou des, des... reçu des informations sur certaines personnes en particulier, qui auraient, qui auraient pu être impliqué dans ces transferts d'argent ?

JK -Non, moi je n'ai, comme je dis, je n'ai pas voulu suivre, je n'ai pas voulu, je l'ai fait exprès. Donc c'est à dire que j'aurai pu si j'avais voulu, j'aurai pu savoir exactement ce qu'ils faisaient, mais je n'ai pas voulu, je me suis gardé, je me suis retenu, je me suis gardé de suivre... les personnes qui étaient impliquées sont pour moi les responsables, Denis Ndengibahoze en tant que gouverneur de la Banque centrale et **Ndindabahizi Emmanuel** en tant que ministre des Finances, ce sont les deux seuls responsables pour moi.

MD -C'est ça. Eux avaient l'entière responsabilité ?

JK -Oui.

PD -Quel était votre but lorsque vous avez fait faire des auditions ou des recherches par Monsieur Innocent Habamenshi ?

JK -Habamenshi, lui c'est un ancien contrôleur général de la Banque centrale, et on me l'avait, et on me l'avait donné comme ministre disons de l'économie quand nous sommes arrivés en exil. J'en ai profité, j'ai voulu profiter de ses connaissances pour qu'il me fasse, il me fasse ces recherches, puisque maintenant qu'on était à tête reposée je crois que j'avais besoin de ces informations que je n'avais pas voulues en période de crise. Pour les raisons que j'ai évoquées, que, parce que je savais que de toutes façons, d'une façon ou d'une autre on devrait rendre des comptes, l'argent ne peut pas disparaître comme ça.

PD -Vous saviez qu'un jour vous auriez à rendre compte de la disparition de l'argent ?

JK -Je n'ai jamais entendu parler dans aucun système où des milliards se... disparaissent et puis personne ne pose de questions. J'ai jamais entendu parler de ça. Dans... même en période de guerre, dans tous les pays du monde, en matière d'argent chaque fois il y a des comptes à rendre à la fin des fins.

MD -Ça va...

PD -Oui. On peut poursuivre l'autre paragraphe qui est le premier cas.

JK -Le premier cas, que j'ai déjà en fait cité, **Callixte Nzabonimana** qui comme je l'ai expliqué qui... il m'a avoué avoir détourné au minimum cinq cent trente mille dollars américains d'argent du gouvernement à son usage personnel. Moins les cinquante mille dollars qu'il m'a remis. Deuxième cas : Ndindabahizi, le ministre des Finances, il avait la responsabilité de signer toutes les opérations entre le gouvernement et la Banque nationale. Je n'avais aucun contrôle sur ce qu'il coordonnait avec Ndengibahoze Denis, gouverneur de la Banque nationale pendant la guerre. C'est tout l'argent du pays. Tout ce qui était devises servait à acheter l'armement. Ces devises provenaient des sociétés d'Etat telles que : mille... un million de dollars américain d'Air-Rwanda et la SONARWA : montant inconnu, la Banque commerciale : montant inconnu, la Banque continentale africaine rwandaise : montant inconnu, OCIR-Thé : trois millions de dollars américains, mais pour cette dernière société je vais faire le détail de ce qui s'est produit. Ils avaient stocké à Mombassa une valeur de trois millions de dollars américains de produits dont une partie représentant un million six cent mille dollars qui fut vendue et par la suite détournée par le vendeur qui opérait au nom du gouvernement rwandais. Les procédures entreprises par un avocat, avec le concours du directeur de l'OCIR-Thé ont permis de récupérer le montant qui fut semble-t-il divisé en trois parts, une pour l'avocat, une pour le directeur de l'OCIR-Thé, **Bagaragaza Michel**, et une pour le gouvernement de Kigali. D'après le document établi par l'audition, le ministre Ndendabahizi a fui avec un montant minimum de quatre-vingt quatre mille dollars américains qu'il a détourné du gouvernement en sa faveur. Est-ce que je continue ou... ou comme vous avez demandé on fait cas, cas par cas ?

PD -Par contre on a vu là que ça devenait peut-être plus compliqué parce qu'on pose des questions puis ça...

MD -C'est des choses qui sautent...

PD - [inaudible] alors on peut-être mieux d'en faire la lecture.

JK -Ok. Le troisième cas est celui de **Nsengiyumva Rafiki Hyacinthe**, ministre des Travaux publics. Le 12, 13, 14 juillet 94 il s'est vu confier la responsabilité de l'entrepôt de café de Gisenyi par le ministre de l'Agriculture, **Nsabumukunzi**, à son profit personnel il avait fait traverser le café au Zaïre où il l'a vendu pour toucher un profit minimum [inaudible] de cent-soixante mille dollars américains. Selon mes informations, il aurait aussi amené avec lui la machinerie lourde de son ministère dans le nord-Kivu, dont toutes les traces sont perdues. Il aurait aussi reçu des camions-bennes neufs vers la fin de l'année 1994 et

avant mars 95 au Kenya, et les aurait détournés à son profit malgré le fait que ce soit le gouvernement qui les avait payés. Quatrième cas : Nsabumukunzi, ministre de l'Agriculture et de l'élevage. Il fut chargé d'occuper lieu de s'occuper du café et du thé entreposé dans le sud. Les stocks furent vidés, les gens parlant même de transport par bateau vers le Zaïre, de camions venant des usines de thé de Gikongoro et de Cyanguu. L'estimation minimale fait état de cent mille dollars américains de détournement. Moi je l'estime à plus. Je lui ai demandé l'argent, il n'a jamais voulu me le remettre, sauf une fois où je me suis rendu l'aviser que le président **Sindikubwabo** s'était fait expulser de son logement pour non-paiement. Il m'a remis huit mille dollars que j'ai divisés avec le Président conservant cinq mille pour moi et remettant trois mille dollars au Président. Le cinquième cas : **Bicamumpaka**, ministre de la Coopération, des Affaires étrangères et de la coopération. Il avait accès aux montants disponibles sur les comptes des ambassades. Un montant de cent trente mille dollars environ sur le compte de l'ambassade du Zaïre reste à ce jour à justifier. Le sixième cas : **Karemera Edouard**, ministre de l'Intérieur. Un montant que j'estime à environ vingt millions de dollars... de... vingt millions de francs rwandais lui avait été remis pour être distribué dans les préfectures pour remettre à la défense civile. Comme cet argent lui fut remis vers la toute fin de la guerre, il n'a pas eu le temps de tout distribuer. Septième cas : **Bizimana**, ministre de la Défense. Il devait gérer d'énormes montants pour les commandes d'armement militaire. A ce titre, il a eu à gérer des montants qui n'ont pas été justifiés. Une correspondance entre nous, datant de septembre 94 montre clairement que des montants en suspens pour trois commandes déjà payées non-reçues doivent être justifiés. Un montant de un million de dollars américains remis à un chinois de Hong-Kong. Ce contrat fut signé par **Kabiligi** à Nairobi juste avant la guerre. Un autre montant de un million de dollars américains payés en Afrique du Sud, pour le même genre de livraison par le même responsable **Nzirorera** dont le paiement avait été fait avant l'exil, pour une livraison d'armes annulée vers la fin 94-début 95. Le Zaïre ne voulant pas délivrer un certificat de livraison finale. Cette cargaison ayant été commandée et payée devait être remboursée. Comme ils ne voulaient pas nous rembourser nous devions tenter de... d'obtenir ces armes et munitions. Le dossier reste à ce jour en suspens. Le huitième cas : **Bizimungu**, le général-major, le gouverneur de la Banque nationale, Denis Uriliwimbabazi [phonétique] [sic] sur l'ordre du ministre des Finances Ndindabahizi, autorisé par le conseil des ministres a remis un peu plus de deux cent mille dollars aux militaires de l'Etat-major. Lorsque j'ai demandé à Bizimungu de se justifier, il me disait qu'il le fera en temps opportun. Le neuvième cas, **Barushimana Eugène**, fonctionnaire de la RWANDEX, il vit présentement en exil en Europe. Dans la transaction de café entre la RWANDEX et le ministère des Travaux publics, et le ministre des Travaux publics Nsengiyumva, il aurait récupéré six cent



quarante mille dollars américains de la transaction de la vente de café qu'ils avaient entreposé à l'OSACAF [phonétique] à Goma. Le dixième cas, **Musabe Pasteur**, directeur de la Banque continentale africaine du Rwanda. La BACAR. Il était le petit frère de **Bagosora**, les gens rapportent qu'ils auraient à Goma divisé l'actif de la banque par la pesée au lieu du comptage. Après il s'est rendu au Cameroun. Je n'ai aucune preuve seulement des oui-dires de cet événement. Le onzième cas, c'est le cas de Marcel [?], le directeur de la SNERWA [phonétique], ce directeur a réussi à vendre les camions de la cimenterie [inaudible] au Kenya, il vient de quitter le Kenya pour la Belgique. Il existe aussi d'autres vérifications que j'ai faites et que j'ai aussi conservées en ordre car je savais qu'un jour je devrais rendre compte, ces cas peuvent représenter parfois des irrégularités mais pas de détournement de fonds. Le ministre de la Santé, **Casimir Bizimungu**, a reçu cinquante millions de francs rwandais pour acheter des médicaments pour les blessés, si dans son cas il y a eu tricherie, c'est de façon marginale, nous ayant fourni des pièces justificatives. Le ministre de l'Environnement et du tourisme, **Ruhumuliza Gaspard**, pendant que le gouvernement siégeait à Gitarama, il s'est rendu en Suisse, représenter une association non attachée à sa fonction gouvernementale. A son retour il avait, il a fui avec sa femme, avec le véhicule qui lui était assigné pour une destination inconnue à ce jour. Le ministre **Ngirabatware**, ministre du Plan : il occupait un des ministères les plus importants qui gérait beaucoup d'argent. Cet homme, intellectuel originaire d'une famille aisée, il était professeur à l'université nationale du Rwanda. Spécialiste en macro-économie. Il a demandé par écrit aux ministres à qui sont département avait remis des sommes d'argent d'en fournir les justifications. Mais le rapport final ne m'a jamais été remis. Il n'appréciait pas la vie dans les camps, et il est parti directement pour Libreville au Gabon après l'exil. **Rwamakuba André**, ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, il était responsable de l'argent des examens de fin d'études secondaires. Il ne s'est jamais justifié mais les examens ont eu lieu. Vers la fin mai 1994, il est tombé dans une embuscade du FPR et a dû revenir à pied à Gitarama, ensuite il s'est enfui et personne ne l'a revu. Le ministre des Transports et des communications, **Ntagerura André**. Il est détenu à Arusha, ayant quitté le gouvernement sans [inaudible] les informations que j'ai à ma disposition. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, **Kamuhanda Jean-de-Dieu**, il fut nommé au gouvernement à la fin mai car le ministre de l'Intérieur **Munyazesa Faustin** et le directeur de cabinet du Président, **Ruhigira Enoch** [phonétique] ne se sont pas présentés nous forçant à faire un amendement. Son exil pourrait l'avoir mené au Cameroun. Il n'a pas eu à manipuler de l'argent du gouvernement à ce que je sache. Le ministre du Travail et des affaires sociale, **Habineza Jean-de-Dieu**, il a eu à gérer de l'argent pour les déplacés et les réfugiés, le montant est inscrit dans la demande du ministère

du Plan. Il serait en Zambie depuis son exil. Selon mes observations, beaucoup de fonctionnaires qui avaient à gérer de l'argent de l'Etat, ont acquis leur fortune de façon douteuse. Par contre je n'ai pas de preuve de ce que j'avance, mais dans le même genre des responsables de succursales bancaires, des responsables d'organismes tels que TABARWANDA, qui est venu à Bukavu avec la caisse et qui s'est mis à acquérir des biens, cet homme est décédé aujourd'hui, ces gens ont nécessairement eu à manipuler d'importantes sommes d'argent. Pour passer le cas... j'ai mis Ndindabahizi à part parce que c'est, ça n'a pas directement de rapport avec ça.

MD -Oui.

PD -Avec les ministres.

JK -Est-ce que je peux m'absenter ?

PD - [inaudible]

MD -Vous voulez aller aux toilettes ?

PD -On va...

MD -On va faire [inaudible], il reste deux minutes, on [inaudible]

PD -On peut s'arrêter là peut-être puis...

MD -Oui.

PD -... reprendre après.

MD -Alors on va changer, on va en profiter pour changer de rubans.

PD -Alors [inaudible]

MD -Fin de 72 B. Alors je vais...

**Fin de la face B de la cassette # 72.**